

Convention de soutien 2022-2026

Conseil Départemental de la Sarthe / Sarthe habitat



SARTHE HABITAT BAILLEUR & AMÉNAGEUR



« BAILLEUR ET AMÉNAGEUR INVESTISSANT 60 MILLIONS D'EUROS PAR AN, NOUS SOMMES UN ACTEUR ÉCONOMIQUE ENGAGÉ, AU SERVICE DE LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS ! »

Nos objectifs sont plus que jamais la qualité et la continuité de nos services. Nos enjeux : la proximité et la satisfaction de nos clients avant tout !

*Fabienne Labrette-Ménager, Présidente de Sarthe habitat
Vice-Présidente du Conseil Départemental,
Maire de Fresnay-Sur-Sarthe*

16 500
logements

30 000
personnes logées

**« ENGAGÉS
DANS UNE POLITIQUE
D'INNOVATION POUR
UN DÉVELOPPEMENT
DURABLE »**

Nous nous inscrivons dans une démarche d'amélioration continue de la qualité technique, architecturale et d'usage de nos réalisations immobilières pour satisfaire nos clients.

*Guy Henrion,
Directeur Général*





INAUGURATION
35 logements Boulevard Latouche à La Flèche
Une opération ACTION COEUR DE VILLE

CONVENTION DE SOUTIEN 2022-2026

Le Département de la Sarthe affirme son engagement aux côtés de Sarthe habitat pour l'aide à l'investissement.

Ce partenariat essentiel accompagne le développement et la modernisation du parc de logements sociaux, au service des habitants et de l'équilibre des territoires sarthois.

Le département et Sarthe habitat conviennent des objectifs suivants dans le cadre d'une convention de soutien :

- Développement d'une offre de logements locatifs sociaux en cohérence avec le Plan Départemental de l'habitat (PDH) et la politique habitat, notamment via les aides à la pierre, pour produire des logements de qualité à loyers abordables.
- Soutien à la politique sociale du Département en proposant des logements adaptés aux publics spécifiques : jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en insertion et ménages en grande précarité. Cela inclut :
 - La facilitation des parcours résidentiels via des logements transitoires avec une gestion locative déléguée.
 - Le développement de l'habitat inclusif, conformément aux orientations du Département et de la Conférence des financeurs.
- Implication dans la transition énergétique pour un parc de logements économes en énergie.
- Contribution à l'aménagement du territoire et à l'ingénierie via SARTerritoire, pour :
 - La revitalisation des centres-bourgs.
 - La mise en œuvre de dispositifs tels que les Opérations de revitalisation des territoires (ORT, Petites Villes de demain, Opérations d'amélioration de l'habitat, programmes Action cœur de ville.
 - L'appui à l'adaptation des Établissements Sociaux et Médico-Sociaux.

OBJECTIFS DÉFINIS SELON 4 AXES

Axe n°1 :

la production (construction ou transformation) de logements répondant aux **besoins de publics** spécifiques tels que :

- Les ménages en grande précarité nécessitant du logement accompagné (PLAI adapté),
- Les grandes familles (logements T5 et plus),
- Les personnes âgées ou en situation de handicap (habitat inclusif, habitat partagé...),

Mais aussi, au **besoin du territoire** avec :

- des zones en tension (vacance commerciale faible : repère inférieure à 2%)
- L'accompagnement de projets de développement économique.

Axe n°2 :

La contribution à l'aménagement du territoire par :

- la démolition de logements obsolètes en vue de la reconstruction de logements répondants aux besoins.

Axe n°3 :

La transformation énergétique du parc de logements par des travaux de réhabilitation thermique distinctes des opérations EnergieSprong.

- Les logements en catégorie énergétique D sont ciblés avec un objectif d'atteinte du classement énergétique B.
- Les logements en catégorie énergétique E sont ciblés avec un objectif d'atteinte du classement énergétique C.

Axe n°4 :

L'appui en ingénierie pour le développement des opérations portées par le Département au titre des ses politiques publiques :

- études de faisabilité (opérations de centre-bourgs, ESMS...)



**Aide financière
du Département**

3.7 M€

de 2022 à 2026

Ayant contribué à...

Durée
de la convention

5 ans

Ayant déjà
contribué à

348

Logements
construits

37

HSS®
Logements
réhabilités

LISTE DES OPERATIONS ELIGIBLES AU TITRE DE 2022
(ALLANT DU 15/11/2021 AU 15/11/2022)

Axe n°2



Démolition

La Flèche / Cité des Gravaux
20 logements

Démolition / Reconstruction

Aide du Conseil départemental : 100 000 €

Axe n°2



Démolition

La Flèche / Rue du Printania
14 logements

Démolition / Reconstruction

Aide du Conseil départemental : 70 000 €

Axe n°3



Réhabilitation

Bessé-sur-Braye
4 logements

Rénovation de logements
catégorie E vers C

Aide du Conseil départemental : 40 000 €

Axe n°3



Réhabilitation

La Chartre-sur-le-Loir 10 logements

Rénovation de logements
catégorie D vers B

Aide du Conseil départemental : 100 000 €

LISTE DES OPERATIONS ELIGIBLES AU TITRE DE 2023 (ALLANT DU 15/11/2022 AU 15/11/2023)

Locatif neuf

La Flèche Boulevard Latouche 37 logements

Logements grandes familles (T5 et +)
Opération en zone de développement
économique

Aide du Conseil départemental : 125 000 €

Axe n°1



Locatif neuf

Sablé-sur-Sarthe ZAC de la Pellandière 9 logements

Logements grandes familles (T5 et +)
Opération en zone de développement
économique

Aide du Conseil départemental : 34 000 €

Axe n°1



Locatif neuf

Saint-Mars-La-Brière
Rue de Paris
4 logements

Construction en zone contrainte pour la
revitalisation des centres-bourgs

Aide du Conseil départemental : 60 000 €



Axe n°2

Locatif neuf

Saint-Ouen-en-Belin
2 Impasse de L'aulnay
5 logements

Construction en zone contrainte pour la
revitalisation des centres-bourgs

Aide du Conseil départemental : 75 000 €



Axe n°2

Réhabilitation

Pontvallain
10 logements
(1 logement concerné)

Rénovation de logements
catégorie E vers C
Logements HSS® : 3

Aide du Conseil départemental : 10 000 €



Axe n°3

Réhabilitation
Pontvallain
3 logements

Rénovation de logements
catégorie E vers C

Aide du Conseil départemental : 30 000 €



Axe n°3

Réhabilitation
Montval-sur-Loir
31 logements

Rénovation de logements
catégorie D vers B

Aide du Conseil départemental : 310 000 €



Axe n°3

Locatif neuf
Saint-Mars-la-Brière
Centre Bourg
26 logements
(4 logements concernés)

Logements grandes familles (T5 et +)
Opération en zone de développement
économique

Logement HSS® : 1

Aide du Conseil départemental : 26 000 €



Axe n°1

Démolition

Pontvallain Rue du 11 novembre 6 logements

Démolition / Reconstruction

Aide du Conseil départemental : 30 000 €



Axe n°2

Réhabilitation

La Ferté-Bernard 94 logements (56 logements concernés)

Rénovation de logements
catégorie E vers C

Aide du Conseil départemental : 560 000 €



Axe n°3

Réhabilitation

La Flèche 75 logements (15 logements concernés)

Rénovation de logements
catégorie E vers C

Aide du Conseil départemental : 150 000 €



Axe n°3

LISTE DES OPERATIONS ELIGIBLES AU TITRE DE 2024
(ALLANT DU 15/11/2023 AU 15/11/2024)

Axe n°1



Locatif neuf

La Flèche
Rue Carpentier et Gallieni
4 logements
(1 logement concerné)

Opération en secteur tendu
(faible vacance)

Aide du Conseil départemental : 3 000 €

Axe n°1



Locatif neuf

Sablé-sur-Sarthe
Foyer / La Piscine
19 logements

Logements grandes familles (T5 et +)

Aide du Conseil départemental : 30 000 €

Axe n°1



Locatif neuf

La Flèche
Champ Baudry
42 logements
(4 logements concernés)

2 logements en secteur tendu
2 logements pour développement
économique

Aide du Conseil départemental : 12 000 €

Axe n°2



Locatif neuf

Thorigné-sur-Dué

Rue Trotte Hatton

5 logements

(2 logements concernés)

Construction en zone contrainte pour la
revitalisation des centres-bourgs

Aide du Conseil départemental : 30 000 €

Axe n°2



Locatif neuf

Precigné

Centre Bourg

16 logements + 2

aquisitions/amélioration

(6 logements concernés)

Construction en zone contrainte pour la
revitalisation des centres-bourgs

Aide du Conseil départemental : 90 000 €

Axe n°3



Réhabilitation

Dollon

10 logements

(8 logements concernés)

Rénovation de logements
catégorie E vers C

Aide du Conseil départemental : 80 000 €

Axe n°3



Réhabilitation

Sceaux-sur-Huisne

5 logements

(3 logements concernés)

Rénovation des logements
catégorie E vers C

Aide du Conseil départemental : 30 000 €

Axe n°3



Réhabilitation

Ancinnes

11 logements

Rénovation de logements catégorie E
vers C (9 logements)
D vers B (2 logements)

Aide du Conseil départemental : 110 000 €

Axe n°3



Réhabilitation

Conlie

30 logements

(13 logements concernés)

Rénovation de logements
catégorie E vers C

Aide du Conseil départemental : 130 000 €

Axe n°3



Réhabilitation

Sablé-sur-Sarthe
Foyer La Piscine
22 logements + 1 EVS
(19 logements concernés)

Rénovation des logements
catégorie E vers C

Aide du Conseil départemental : 190 000 €

Axe n°3



Réhabilitation

Nogent-le-Bernard
10 logements
(3 logements concernés)

Rénovation des logements
catégorie E vers C

Aide du Conseil départemental : 30 000 €

Axe n°3



Réhabilitation

Tuffé
10 logements

Rénovation de logements
catégorie E vers C

Aide du Conseil départemental: 100 000 €

Axe n°3



Réhabilitation

Marigné 4 logements

Rénovation de logements
catégorie E vers C

Aide du Conseil départemental : 40 000 €

LISTE DES OPERATIONS ELIGIBLES AU TITRE DE 2025 (ALLANT DU 15/11/2024 AU 15/11/2025)

Locatif neuf

La Suze-sur-Sarthe 10 logements (1 logement concerné)

Logements grandes familles (T5 et +)

Aide du Conseil départemental : 10 000€

Axe n°1



Locatif neuf

La Ferté-Bernard Le Gaillon 38 logements (2 logements concerné)

Logements grandes familles (T5 et +)

Aide du Conseil départemental : 20 000 €

Axe n°1

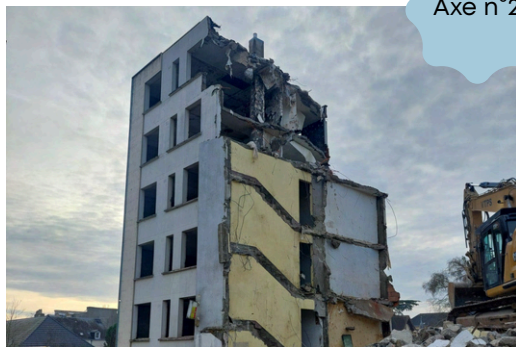


Démolition
Mamers
Aux Cordiers
39 logements

Axe n°2

Démolition / Reconstruction

Aide du Conseil départemental : 195 000 €



LISTE DES ENGAGEMENTS PRÉVISIONNELS POUR 2026
(ALLANT DU 15/11/2025 AU 15/11/2026)

Axe n°1



Locatif neuf

La Flèche
Rue Printania
31 logements
(30 logements concernés)

1 Logement grande famille (T5 et +)
30 logements en secteur tendu

Aide du Conseil départemental : 100 000 €
Réception prévisionnelle : 24/11/2027

Axe n°1



VEFA-Locatif neuf

Saint-Jamme-sur-Sarthe
23 logements

1 Logement grande famille (T5 et +)
22 logements en secteur tendu

Aide du Conseil départemental : 76 000 €
Réception prévisionnelle : 08/07/2027

Axe n°1



VEFA-Locatif neuf

Roëzé-sur-Sarthe
Chemin de l'être
21 logements

1 Logement grande famille (T5 et +)
Logements HSS® : 2

Aide du Conseil départemental : 10 000 €
Réception prévisionnelle : 10/09/2027

Axe n°1



VEFA-Locatif neuf

Mayet
Pique - Prune
20 logements (Tranche 1)

6 Logements grandes familles (T5 et +)
14 logements en secteur tendu

Aide du Conseil départemental : 102 000 €
Réception prévisionnelle : 25/08/2027

Axe n°1



Locatif neuf

Etival-Lès-Le Mans
Place de L'église
14 logements

10 logements habitat inclusif et/ou
partagé
4 logements en secteur tendu
Logements HSS® : 4

Aide du Conseil départemental : 112 000 €
Réception prévisionnelle : 03/04/2028

Axe n°1



Locatif neuf

La Ferté-Bernard 15 logements

1 Logement grande famille (T5 et +)
14 logements en secteur tendu

Aide du Conseil départemental : 52 000 €
Réception prévisionnelle : 10/08/2027

Axe n°1



Locatif neuf

Neufchâtel-en-Saosnois Rue Marcelle 7 logements

7 logements en secteur tendu
Logements HSS® : 3

Aide du Conseil départemental : 21 000 €
Réception prévisionnelle : 11/03/2028

Axe n°1



Locatif neuf

Saint-Cosme-en-Vairais Centre bourg 10 logements

10 logements en secteur tendu
Logement HSS® : 10

Aide du Conseil départemental : 30 000 €
Réception prévisionnelle : 16/06/2027

Axe n°1



Locatif neuf

Tuffé
Rue des Mimosas
8 logements

1 Logement grande famille (T5 et +)
9 logements en secteur tendu

Aide au logement : 37 000 €
Réception prévisionnelle : 09/06/2028

Axe n°1



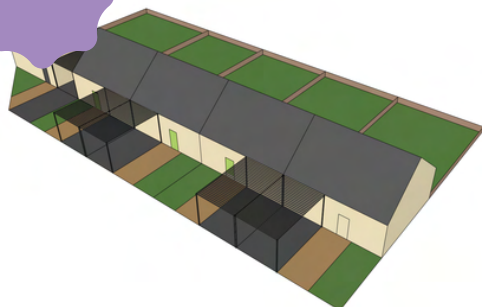
Locatif neuf

Montfort-le-Gesnois
10 logements

7 logements en secteur tendu
Logements HSS® : 3

Aide au logement : 21 000 €
Réception prévisionnelle : 29/02/2028

Axe n°1



Locatif neuf

Souligné-Flacé
Lotissement les hauts de
Vincennes
5 logements
Conception / Réalisation

5 logements en secteur tendu

Aide du Conseil départemental : 15 000 €
Réception prévisionnelle : 10/06/2027

Axe n°1



VEFA-Locatif neuf

Cérans-Foulletourte **Rue du Marechal Leclerc** **8 logements**

20 logements en secteur tendu

Aide du Conseil départemental : 60 000 €
Réception prévisionnelle : 22/08/2027

Axe n°1



VEFA-Locatif neuf

Pruillé-le-Chétif **Lotissement La Forçaitière** **11 logements (dont 4 ANRU)**

7 logements en secteur tendu

Aide du Conseil départemental : 21 000 €
Réception prévisionnelle : 08/07/2027

Axe n°1



VEFA-Locatif neuf

Savigné-I'Évêque **Lotissement le Domaine du Pré** **20 logements**

20 logements en secteur tendu

Aide du Conseil départemental : 60 000 €
Réception prévisionnelle : 24/05/2028

Axe n°2



**Démolition
à venir**

Locatif neuf

**Ballon-Saint-Mars
Rue Carnot
10 logements**

Démolition / Reconstruction
Logement HSS® : 4

Aide du Conseil départemental : 50 000 €
Réception prévisionnelle : 09/08/2027

Axe n°3



Réhabilitation

**Laigné-en-Belin
20 logements individuels**

Rénovation de logements
catégorie F vers C
Logement HSS® : 6

Aide du Conseil départemental : 200 000 €
Réception prévisionnelle : 11/09/2027

Axe n°3



Réhabilitation

**Villeneuve-en-Perseigne
Lotissement le Domaine du Pré
3 logements**

Rénovation de logements
catégorie E/D vers C

Aide du Conseil départemental : 60 000 €
Réception prévisionnelle : 01/02/2027

Axe n°3



Réhabilitation

Mamers
10 logements

Rénovation de logements
catégorie E vers C

Aide du Conseil départemental : 100 000 €
Réception prévisionnelle : 02/04/2027

Axe n°3



Réhabilitation

Mamers
10 logements

Rénovation de logements
catégorie E vers C

Aide du Conseil départemental : 100 000 €
Réception prévisionnelle : 02/04/2027



Sarthe habitat acteur économique, rencontre avec les entreprises du bâtiment.

Le 12 février dernier, nos partenaires du bâtiment, bureaux d'études et maîtres d'œuvre ont été accueillis dans notre nouveau siège lors du **Forum des entreprises 2026**.

Échanges, projets 2026–2027 et visite du nouveau siège ont marqué cette rencontre réussie.

170

personnes
présentes

115

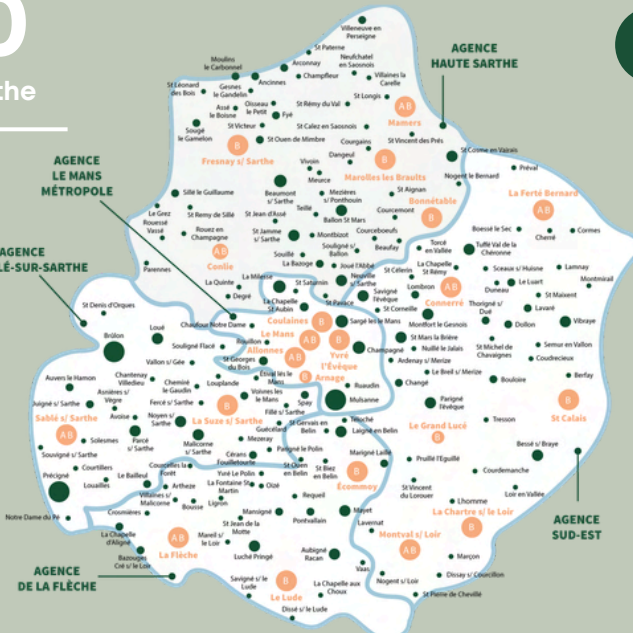
Entreprises

lieux d'accueil

50
en Sarthe

181

communes





Sarthe
habitat
bailleur & aménageur